



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 7 juillet 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Est/sont absents(es):

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-07-196 / GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ RANG 12**

Sur la proposition du conseiller Jacques Pépin et appuyée par le conseiller Éric Morissette et résolu :

QUE le conseil autorise le directeur de la voirie monsieur Jean Thibault à solliciter une demande de soumission pour le prolongement de la glissière de sécurité plus ou moins 62 mètres ML près de la rivière dû à la coupe d'arbre par Hydro-Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **10 juillet 2025**.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim